HAL
archives-ouvertes.fr

Les dimensions du capital social: l'engagement dans une campagne politique en démocratie directe

François Bonnaz

▶ To cite this version:

François Bonnaz. Les dimensions du capital social: l'engagement dans une campagne politique en démocratie directe. Le capital social à l'épreuve du terrain: entre usages savants et pratiques indigènes, Nov 2016, Paris, France. 2016. <halshs-01398750>

HAL Id: halshs-01398750
https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01398750

Submitted on 17 Nov 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

François Bonnaz

Doctorant en science politique

Université Grenoble Alpes

Ecole Doctorale Sciences de l'Homme, du Politique et du Territoire

Laboratoire PACTE

PACTE UMR 5194 Univ. Grenoble Alpes, PACTE, F-38000 GRENOBLE, France

Les dimensions du capital social : l'engagement dans une campagne politique en démocratie directe

Introduction

Les premiers pas de la Confédération Suisse remontent au 1er Août 1291, mais c'est le 12 Septembre 1848 que la Suisse stabilise ses institutions politiques. En établissant, la constitution fédérale de 1848, la Suisse consacre les premiers droits populaires au niveau fédéral. Le nouvel Etat fédéral ouvre la voie du référendum lorsqu'il s'agit de modifier la constitution. C'est en 1874 que la démocratie semi-directe fait véritablement son entrée dans le corpus constitutionnel helvétique. L'instauration du référendum facultatif pour contrer la mise en œuvre d'une loi au niveau fédéral change le jeu politique et oblige à intégrer de nouvelles forces. Ce mécanisme va conduire le système politique suisse à favoriser la pratique du consensus. Un second dispositif sera ensuite inscrit dans les textes : l'initiative populaire. La première initiative populaire est déposée en 1892, puis soumise au vote en 1893, elle est d'ailleurs acceptée par la majorité du peuple et des cantons. Cette initiative avait pour ambition d'« interdire d'abattre le bétail de boucherie sans l'avoir étourdi »[1]. Dans le cadre de notre raisonnement, nous allons nous concentrer sur l'outil de l'initiative populaire. Pour ce faire, nous devons donner quelques éléments de contexte sur la situation politique suisse contemporaine.

Les trois échelons politiques principaux sont la commune, le canton et enfin la confédération. Globalement, à chaque échelle territoriale, nous retrouvons des formes de démocratie directe, la plus réputée étant celle d'Appenzell avec son célèbre vote à main levée sur la place du village. La confédération est parfois moins dotée en terme de dispositifs de démocratie directe que les cantons ou les communes, cependant, cela n'a pas empêché les suisses de se saisir de plus en plus de l'initiative populaire au niveau fédéral ces dernières années. L'Etat fédéral s'organise autour de trois pôles politiques : la chancellerie garante de l'exécutif, mais essentiellement administrative et honorifique, le conseil fédéral qui joue le rôle du gouvernement et enfin le parlement composé de deux chambres. Le chancelier est élu pour 4 ans par le parlement, tout comme les membres de conseil fédéral. Le conseil fédéral est composé de sept membres qui doivent représenter la Suisse dans sa diversité linguistique et politique, c'est pourquoi un romand[2] socialiste peut gouverner avec un suisse-allemand de l'Union démocratique du centre (UDC)[3]. Chaque conseiller fédéral se voit attribué un porte

[1] https://www.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis1.html

[2] La Romandie est la région francophone de la Suisse, le Tessin est italophone et la Suisse alémanique est germanophone.

[3] Parti populiste d'extrême droite suisse.

feuille gouvernemental (finance, défense, environnement, etc). L'un des sept membres est aussi élu président de la confédération pendant un an, il peut donc être endossé autant par une personne représentant une minorité qu'une majorité au sein de l'assemblée fédérale. Ce gouvernement partagé entre les différentes forces politiques pousse le système suisse à se tourner naturellement vers la pratique du consensus et du compromis. L'Assemblée fédérale se divise entre le Conseil national, chambre basse représentant le peuple suisse et le Conseil des Etats, chambre haute représentant les cantons. L'outil du référendum facultatif qui permet d'entraver l'application d'une loi est essentiel dans la pratique politique du consensus parlementaire. En effet, chaque loi doit prendre en considération l'avis des forces politiques capables de réunir 50 000 signatures en 100 jours. Le référendum facultatif est utilisé comme un véritable outil de négociation entre les partis minoritaires et majoritaires du parlement. L'initiative populaire s'inscrit donc dans un contexte institutionnel et politique qui privilégie le consensus dans le domaine exécutif et législatif. Yannis Papadopoulos[4] mobilise la pensée d'Arend Lijphart[5] et s'appuie sur les écrits de son collègue Hanspeter Kriesi[6], pour énoncer la chose suivante : « Une des distinctions génériques entre le modèle majoritaire et le modèle de consensus est le degré de concentration du pouvoir politique (...). L'architecture institutionnelle du modèle majoritaire tend à concentrer le pouvoir politique dans l'Etat central, et en son sein au gouvernement, alors que celle du modèle de consensus repose sur une diffusion, un partage du pouvoir politique, entre l'exécutif et le législatif, l'Etat central et les entités constituantes, etc. C'est tout simplement le règne légitime de la majorité qui fonde les démocraties majoritaires alors que, par opposition, les démocraties de consensus sont conçues de sorte à éviter toute forme de « tyrannie de la majorité »[7]. En effet, le modèle promu par Alexis de Tocqueville[8] est proche du système suisse, puisque l'auteur français loue la décentralisation administrative et le fédéralisme américain pour éviter le péril de la tyrannie de la majorité.

La Suisse est une démocratie-semi directe car elle fait interagir une démocratie représentative relativement classique avec des mécanismes de démocratie directe. L'initiative populaire est la figure de proue de cette démocratie directe suisse, car elle a été massivement utilisée ces dernières années. Au niveau fédéral, elle se structure autour de plusieurs temps :

- La composition du comité d'initiative (de 7 à 23 personnes) qui a le pouvoir de retirer l'initiative proposée.
- La récolte de 100 000 signatures sur tout le territoire suisse.
- Le dépôt puis l'aboutissement de l'initiative validé par le conseil fédéral.
- Le message du Conseil fédéral qui a le choix de s'opposer simplement au projet ou de proposer un contre-projet alternatif.
- Le message de l'Assemble fédérale qui a la possibilité d'accepter l'initiative tel quel au niveau législatif, d'opposer un contre-projet ou encore de s'opposer publiquement à l'initiative.

---

[4] Professeur à l'Université de Lausanne, spécialiste de la démocratie directe helvétique.

[5] Lijphart Arend, *Democracy in plural societies : a comparative exploration*, « Yale University Press », Yale, 1977, pp. 248.

[6] Kriesi Hanspeter, *Les démocraties occidentales. Une approche comparée*, « Economia », Paris, 1994, pp. 491.

[7] Papadopoulos Yannis, *Les processus de décision fédéraux en Suisse*, « L'Harmattan », Paris, 1997, p. 14.

[8] Tocqueville (de) Alexis, *De la démocratie en Amérique I*, « Gallimard », Paris, 1986 (1835), pp. 631. - *De la démocratie en Amérique II*, « Gallimard », Paris, 1986 (1840), pp. 471.

- La votation populaire, lors de cette étape, l'initiative entre dans le corpus constitutionnel lorsqu'elle obtient la majorité des suffrages exprimés ainsi que la majorité des cantons.
- La mise en œuvre de l'initiative par le Conseil fédéral qui est libre d'inclure ou pas les personnes à l'origine de l'initiative dans les débats sur l'application concrète des nouveaux articles constitutionnels.

Toutes ces étapes demandent des ressources humaines et financières considérables, c'est pourquoi dans la plus grande partie des cas, les partis sont présents dans les comités d'initiatives. Nous pouvons classer les initiatives populaires en trois catégories : celles qui sont issues des citoyens non élus et non encartés dans un parti, celles impulsées par une coalition de partis, d'organisations et de citoyens et celles lancées par un seul parti. Les représentants des partis dans les comités d'initiatives peuvent être les élus locaux ou ceux de l'Assemblée fédérale, mais aussi les jeunes constitués en mouvement politique affilié aux partis. L'initiative populaire est en fait un long processus politique (en général plus de 3 ans) qui implique différentes façons de faire la politique (militantisme, lobbying, campagne de communication, usage des médias, etc). Par ailleurs, cet outil de démocratie directe est de plus en plus utilisé par les partis pour mettre leurs sujets dans l'agenda politique. C'est par ailleurs un moyen très efficace pour connaître l'état des opinions politiques des suisses sur une problématique de campagne. Par exemple, l'UDC multiplie les initiatives populaires autour de la souveraineté nationale et sur le refus de l'immigration pour alimenter ses campagnes électorales, et ces tentatives ont des résultats variables en fonction des années. Dans le cadre de nos recherches doctorales nous centrons notre regard sur les initiatives impliquant dans leur comité des citoyens non élus et non encartés dans un parti. Ainsi, nous nous concentrons sur les initiatives du premier et du second type pour être au plus près des usages de la démocratie directe. Nous avons fait le choix de suivre l'une de ces initiatives populaires dans la phase de campagne précédant la votation populaire. Il s'agit de l'initiative « Pour un revenu de base inconditionnel »[9] (RBI). L'objet était de réaliser une observation participante auprès des militants et des citoyens engagés pour l'instauration d'un revenu de base inconditionnel. Ce travail de terrain s'est étendu du mois de Février à Mai 2016. Nous avons pu assister et participer à diverses activités en compagnie des personnes les plus investies dans la campagne politique dans le canton de Genève. Les lieux et les temps de notre présence se sont résumés aux réunions de coordination de la campagne locale, aux réunions publiques d'information et à l'action militante de terrain (manifestation, distribution de tracts, affichages, etc). Notre recherche porte sur le contre-pouvoir en et par la démocratie directe, d'un point de vue philosophique et sociologique. Nous souhaitons donc observer et analyser les rapports de domination en jeu dans le giron de la démocratie suisse, et plus particulièrement dans la gestion des initiatives populaires. Il s'agit de comprendre les conditions d'expression du contre-pouvoir dans le travail politique que représente l'initiative populaire. Pour ce faire, il nous est impératif de regarder dans leurs « intimités » les relations de pouvoir, c'est pourquoi, nous avons choisi la méthode de l'observation participante avec tous ses défauts potentiels. En effet, cette méthodologie peut s'avérer être un piège pour le chercheur perdu dans les affres de l'action et de la réaction. Cependant, ce temps de l'engagement personnel étant passé, il est temps de réfléchir à notre action sur le terrain et aux interactions qui ont animé la campagne genevoise. Une clef académique incontournable pour expliquer la domination est l'utilisation du concept de capital[10] en sociologie. Il nous faut chercher où se trouve le capital

[9] https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/votations/20160605/pour-un-revenu-de-base-inconditionnel.html

[10] Bourdieu Pierre, *La distinction, critique social du jugement*, « les éditions de minuit », Paris, 1979, pp. 672.

économique, culturel, symbolique et social des agents en présence. À ce niveau micro, le pouvoir est loin de l'aspect rationnel et stratégique, que nous lui prêtons souvent, il est en fait déterminé par des causes structurelles et institutionnelles bien plus larges et puissantes que l'empire individuel. C'est pourquoi, il nous parait essentiel de passer par les grilles de lectures proposées par Pierre Bourdieu pour expliquer les déterminants de la domination et des luttes en résistance.

Nous élaborerons notre communication autour de trois axes :

- Les conceptions du capital social comme enjeu de domination.
- Le capital social en fonction des agents de la campagne en faveur du RBI.
- Le capital social en trois dimensions.

Les conceptions du capital social comme enjeu de domination

Ce travail est à la fois l'occasion de réfléchir aux conséquences d'un travail empirique, aux rapports de pouvoir qui traversent la démocratie directe, et enfin de s'interroger sur le sens du concept de capital social. Ces trois pistes sont en fait complètement liées, car le capital social intervient dans l'action du chercheur sur son terrain, dans la cristallisation des rapports de domination, et inversement ces deux axes rétroagissent sur le capital social lui-même. Cette phase réflexive sur notre objet doctoral, en mobilisant et en s'appropriant le concept de capital social est sans aucun doute un passage obligatoire pour améliorer la clarté de notre compréhension du monde social.

Comme beaucoup dans le contexte français, nous avons croisé pour la première fois la notion de capital grâce à Pierre Bourdieu : « Les différences primaires, celles qui distinguent les grandes classes de conditions d'existence, trouvent leur principe dans le *volume global du capital* comme ensemble des ressources et des pouvoirs effectivement utilisables, capital économique, capital culturel et aussi capital social... »[11]. Cette conception du capital en sociologie holiste est confirmée par Sophie Ponthieux dans son ouvrage sur *Le capital social* : « À l'inverse, le capital social est pour Bourdieu un instrument auquel les individus ont accès parce qu'ils ont acquis, d'une façon ou d'une autre, une position qui leur y donne accès, et les acteurs sont distincts dans un espace social fondamentalement stratifié par les inégalités de pouvoir qui mettent en jeu plusieurs formes de capitaux »[12]. Que ce soit pour le capital social ou toutes autres formes de capitaux, l'accumulation des capitaux est due à la position des agents dans la hiérarchie sociale et à la structure sociale qui contribue à cette hiérarchie. En effet, chaque entité (individu, groupe, institution) possède un « volume » de capital qu'elle peut utiliser pour asseoir consciemment ou inconsciemment son autorité sur une autre entité moins bien dotée. Le capital symbolique étant le capital le plus important intégrant à la fois les capitaux économique, culturel et social, une étude complète des relations de pouvoir ne saurait se passer de la notion de capital symbolique. Nous essayerons donc d'imbriquer le capital social et le capital symbolique pendant le développement de notre raisonnement.

Si nous cherchons à retracer l'histoire de l'usage du terme de capital social dans le corpus académique, il nous faut impérativement passer par celui qui a popularisé cette expression : Robert Putnam. En 1995, l'auteur américain publie un article sur les évolutions dans la pratique du bowling, « Dans cet article, R. Putnam expose sa thèse pour la première fois. Aux Etats-Unis, on assiste à un déclin du capital social ou, en d'autres termes, à un recul de l'engagement civique qui compromet les bienfaits de la vie démocratique »[13]. Cet article sera

[11] *Ibid.*, p. 128.
[12] Ponthieux Sophie, *Le capital social*, « Éditions la découverte », Paris, 2006, p. 40.
[13] Bevort Antoine, Lallement Michel *(dir.)*, *Le capital social, performance, équité et réciprocité*, « Éditions la découverte/M.A.U.S.S. », Paris, 2006, p. 20.

largement repris pour la définition du capital social proposée par Putnam : « Par « capital social » il désigne alors « les caractéristiques de l'organisation sociale, telles que les réseaux, les normes et la confiance, qui facilitent la coordination et la coopération pour un bénéfice mutuel » [Putnam, 1995a, p. 67] »[14]. La fin de la phrase ne permet pas d'entourer le concept dans son intégralité, car le capital social peut engendrer des bénéfices qui ne sont pas nécessairement mutualisés. Cette conception va notamment être reprise par la sphère économique et certaines organisations internationales. Chez Putnam, le développement du capital social est forcément positif, alors qu'il peut s'avérer être paradoxalement un vecteur de domination sociale et donc d'exclusion (l'auteur évoluera et nuancera sa lecture du concept au cours de sa carrière). C'est pourquoi, nous ne retiendrons pas cette définition pourtant largement reprise dans les travaux académiques. Remontons alors le temps et intéressons-nous à James Coleman, l'un des précurseurs de la notion. Coleman s'inspire de la théorie classique en économie qui voit en l'acteur un être rationnel capable de faire des choix en pleine conscience. Cette façon d'aborder le capital social sera particulièrement reprise dans le monde universitaire anglo-saxon. L'universitaire qui va échanger avec Bourdieu sur le concept, est à l'opposé des principes de l'épistémologie déterministe : « Coleman présente sa démarche comme une variante pragmatique de l'individualisme méthodologique ; la théorie des choix rationnels va lui permettre d'expliquer comment les phénomènes observés au niveau macrosocial résultent des actions au niveau individuel »[15]. Autrement dit, l'individu entreprend une stratégie lui permettant d'accumuler le capital social nécessaire à la réalisation de son intérêt. Nous ne retiendrons pas cette conception non plus étant trop proche de l'individualisme méthodologique et donc trop éloignée de notre lecture holiste (voir interactionniste) des rapports de domination. Cependant, nous avons fait le tour de quelques compréhensions du capital social, car cela nous permet de nous situer dans la littérature sur le sujet : « L'expression se trouve en effet chez divers auteurs qui n'y mettent pas le même sens : pour ne donner que quelques exemples, Pierre Bourdieu [1980] l'articule aux autres capitaux matériels et symboliques ; les sociologues des réseaux [Lin, 1995 ; Burt 1992] cherchent à rendre compte des positions des individus par les caractéristiques de leurs relations ; James Coleman [1988, 1990] y voit surtout un déterminant de l'efficacité du contrôle social ; (…) R. Putnam [1993, 1995, 2000] y mixe Alexis de Tocqueville et le dilemme du prisonnier, etc. »[16]. De ce fait, l'économiste Sophie Ponthieux classe les définitions dans deux catégories distinctes :

- Les définitions proches de la sociologie classique, inspirées par Bourdieu d'une part et par la sociologie des réseaux d'autre part.
- Les définitions proches des sciences économiques classiques, inspirées par Coleman et Putnam notamment.

Nous nous appuierons essentiellement sur la première famille de définition dans le cadre de notre étude sur la campagne politique en faveur du RBI. Cependant, nous ne négligerons pas certains résultats des recherches entreprises dans le spectre de la seconde famille, car les conclusions de Coleman sur le contrôle social et celles de Putnam sur la mutation de l'engagement dans la sphère sociale, sont tout à fait pertinentes pour notre objet. Même s'il est très conventionnel de reprendre les intuitions de Bourdieu (« (…) citer Bourdieu confère peut-être une sorte de capital symbolique aux auteurs comme à leurs articles. »[17]), il est

[14] *Op. cit.*, Ponthieux, p. 43.
[15] *Ibid.* p. 10.
[16] Ponthieux Sophie, « Usages et mésusages du capital social » *in* Bevort Antoine, Lallement Michel *(dir.)*, *Le capital social, performance, équité et réciprocité*, « Éditions la découverte/M.A.U.S.S. », Paris, 2006, p. 90.
[17] *Op. cit.*, Ponthieux, p. 34.

évident que son usage du concept de capital social sert directement la lecture des rapports de domination : « (…) là où Bourdieu construit une analyse des relations de domination dans laquelle le capital social contribue à la reproduction des positions de pouvoir, le capital social qui va s'imposer dans la littérature ne permet de penser ni l'inégalité de pouvoirs des acteurs, ni le conflit des intérêts »[18]. Au vu de notre objet de recherche et de notre approche épistémologique, nous reprenons tout naturellement la conception bourdieusienne du capital social. L'intérêt étant pour nous d'observer le contre-pouvoir dans l'espace et le temps d'une campagne politique dans la démocratie semi-directe suisse.

Le capital social en fonction des agents de la campagne en faveur du RBI

À l'image de Coleman nous allons utiliser une étude de cas pour parler du capital social, cette stratégie peut être risquée car le capital social est souvent utilisé à tort et à travers dans les recherches académiques sans parler pour autant du concept en lui-même, mais la stratégie peut être aussi une réussite, car la force de l'exemple peut donner à voir le capital social : « Ce recours aux exemples est d'une certaine façon symptomatique de ce que le capital social est plus facile à illustrer qu'à définir »[19].

Nous allons désormais entreprendre une typologie des agents rencontrés lors de notre observation participante à Genève. Cette classification sera ordonnée en fonction de la hiérarchie sociale et de ce fait du rôle des individus dans le groupe étudié. En effet, la hiérarchie implique nécessairement une division des tâches dans le groupe social. Comme toute tentative typologique, notre entreprise est limitée, car elle offre une grille de lecture partielle d'une réalité beaucoup plus complexe. Cependant, pour apprécier au mieux les logiques de domination, nous nous devons d'éclairer notre regard avec l'utilisation de catégories d'agents. Avant d'entrer dans le détail de cette typologie, il nous faut préciser deux choses : les agents ont pu changer de catégorie au fur et à mesure des 4 mois d'observation et à l'intérieur des catégories il existe des sous-catégories parfois composées d'un seul individu. Ces sous-catégories sont évidemment pertinentes pour lire les relations sociales, cependant, elles n'aideront pas nécessairement à la clarté de notre propos. En effet, une trop forte individualisation des catégories pourrait mettre en péril la pertinence d'une typologie. Le groupe observé est composé aléatoirement de trois à une vingtaine d'individus en fonction des moments de la campagne. Nous divisons les agents en trois catégories relativement hiérarchisées :

- *Les militants inconditionnels du RBI*

Cette première catégorie est composée de militants de la première heure, qui sont à l'origine de la création d'un réseau international du revenu de base (le B.I.E.N.[20]). Le leader du groupe (Ralph) est un partisan de l'action politique en faveur du revenu de base, il a donc eu l'idée de l'initiative populaire en suisse, malgré le fait qu'il ne soit pas présent dans le comité d'initiative. Son frère n'est pas un militant, mais il est sociologue spécialiste du sujet et il est par ailleurs le fondateur du réseau international. Durant la campagne, Ralph ira faire un voyage au Mexique pour présenter la solution du revenu de base au gouvernement mexicain. Ralph est enfin le coordinateur de la campagne sur l'ensemble de la Suisse, il connait donc l'intégralité des militants véritablement engagés pour la cause. Régulièrement, Ralph s'inspire de l'exemple des militants de Bâle pour donner des idées au groupe. Avec

[18] *Ibid*. p. 34.
[19] *Ibid*. p. 13.
[20] http://bien.ch/fr/page/accueil

cette description parcellaire, nous pouvons tout de même aisément constater le lien entre capital social et capital symbolique dans la construction du statut social de Ralph. Premièrement la position privilégiée de Ralph dans la structure de l'organisation lui permet d'acquérir du capital social et donc du capital symbolique pour conduire les actions du groupe : « Pour exercer du pouvoir et contribuer à orienter l'action collective dans un ensemble social, il est souvent nécessaire d'être en position de mobiliser des « relations », et de savoir les utiliser »[21]. Deuxièmement, son implication dès l'origine du projet, lui permet d'avoir un capital social étendu dans le temps et de l'utiliser lorsqu'il en a besoin pour animer des temps de la campagne[22]. Troisièmement, son réseau à l'international lui octroie une visibilité médiatique qui lui permet d'être connu et reconnu des autres personnes du groupe, et qui lui offre la possibilité d'utiliser son carnet d'adresses médiatiques pour mener à bien la campagne politique. Nous faisons le choix d'inclure les militants proches de Ralph dans cette catégorie, car par la proximité et la confiance qu'il entretient avec ces personnes, lui permet de leur conférer une légitimité au sein du groupe. Ainsi les militants de la première heure, pourtant bien moins dotés en capital social (vis-à-vis de l'extérieur) ou symbolique, ont leur place dans cette catégorie au sommet hiérarchique du groupe. Il est évident que Ralph a la main sur ce petit groupe de militants très engagés, mais ce rapport de domination est compensé par le capital social très dense (en interne) de cette sous-catégorie qui est régulièrement sur le terrain avec les autres membres du groupe. En effet, là où Ralph a instauré une distance avec les autres catégories, les militants qui lui sont fidèles sont au plus près des autres membres qui sont utiles par ailleurs aux actions collectives entreprises. Ainsi, les militants de la première heure sont un véritable levier de la mobilisation des autres membres, sans eux Ralph serait certainement en difficulté malgré son capital symbolique élevé. « L'approche de Nan Lin [1982] s'inscrit directement dans la continuation de la théorie sociologique des ressources ; selon cette théorie, chaque acteur contrôle certaines ressources, et ses transactions avec d'autres acteurs lui permettent d'accéder à des ressources dont il ne dispose pas et qui ont pour lui un intérêt »[23]. Dans le cadre de cette première catégorie d'agents nous collons parfaitement à ce procédé d'échanges de ressources, puisqu'il s'opère entre Ralph et son cercle rapproché une coopération visant à mobiliser et utiliser différents types de capitaux sociaux. Nous pouvons constater par cet exemple l'importance du capital social (qu'il soit externe ou interne) dans la gestion de l'organisation des individus. Enfin, en ce qui concerne cette catégorie, il nous faut signaler que ce sont les personnes qui appartiennent à ce sous-groupe qui sont en charge de représenter le groupe que ce soit en interne (accueil des nouveaux arrivants) ou en externe (intervention dans les médias). De fait, Pierre Bourdieu décrit parfaitement cette captation du pouvoir par la représentation à l'aide du capital social : « Pour circonscrire la concurrence interne dans des limites au-delà desquelles elle compromettrait l'accumulation du capital qui fonde le groupe, les groupes doivent régler la distribution entre leurs membres du droit à s'instituer en délégué (mandataire, plénipotentiaire, représentant, porte-parole) du groupe, à engager le capital social de tout le groupe : ainsi, les groupes institués délèguent leur capital social à tous les membres mais à des degrés très inégaux (…), tout capital collectif pouvant être *individualisé* dans un agent singulier qui le concentre et qui, bien qu'il tienne tout son pouvoir du groupe, peut exercer sur

[21] Lazega Emmanuel, Lebeaux Marie-Odile, « Capital social et contrainte latérale », *Revue française de sociologie*, 1995, p. 759.
[22] Les lundis du RBI sont des réunions publiques de formation citoyenne animée soit par Ralph lui-même, soit par des connaissances de Ralph expertes dans leur domaine (santé, économie, médias, etc) du revenu de base.
[23] *Op. cit.*, Ponthieux, p. 26.

le groupe (et dans une certaine mesure contre le groupe) le pouvoir que le groupe lui permet de concentrer »[24].

- *Les citoyens au capital symbolique élevé*

Cette seconde catégorie est composée de militants à l'engagement beaucoup plus ponctuel, qui ne sont pas à la base du projet et qui n'ont pas forcément participé à la phase de récolte de signatures. Paradoxalement, les personnes appartenant à cette catégorie ont un capital symbolique supérieur de façon globale aux personnes présentes dans la première catégorie. Cependant le contexte micro et la spécificité de la thématique obligent un degré de spécialisation qui n'est pas négligeable. Ces individus sont bien dotés en capital symbolique, soit parce qu'ils sont chefs d'entreprise, (capital économique), soit parce qu'ils sont étudiants en fin d'étude (sensible au sujet du revenu de base inconditionnel, ils sont détenteurs d'un capital culturel assez élevé en ce qui concerne l'objet des débats), soit parce qu'ils ont une situation de cadre en Suisse (capital à la fois économique et culturel). Les agents de cette catégorie sont assez différents et seraient souvent opposés dans une société plus large, mais la taille du groupe les oblige à être unifiés dans leurs pratiques politiques au sein du groupe. L'ensemble de ce sous-groupe a un rôle bien déterminé, il permet de faire le lien entre les sous-groupes supérieur et inférieur. En effet, n'étant pas dans la sphère dirigeante du groupe, ils ne sont pas inclus dans la première catégorie, cependant, grâce à leur capital symbolique, ils peuvent se permettre certaines interactions avec la première catégorie, que la troisième catégorie ne se permet pas. C'est le cas notamment pendant les réunions publiques où le troisième sous-groupe s'éteint complétement pour laisser la parole au premier et surtout au second sous-groupe. La caractéristique de cette catégorie est notamment le fait de détenir un faible capital social en interne. D'autre part, cette catégorie ne possède pas nécessairement le capital social externe pour contre balancer ce manque. En effet, même si quelqu'un détient des contacts dans une télévision ou une radio, les militants de la première heure ont un carnet d'adresses déjà bien fourni, il en devient même contre-productif de mettre en avant son capital social personnel, car il n'est pas aussi efficace que celui du premier sous-groupe. Ainsi, la grande faiblesse de cette catégorie réside principalement dans son manque de capital social utile à la campagne. Ensuite, le déficit d'engagement de ces personnes sur le terrain du militantisme classique les exclut d'une des sphères du capital social. C'est ce que tend à démontrer Putnam dans ses travaux sur le bowling : « Difficile à dire si le bowling est plus important, pour les Américains, que le fait d'aller voter, mais ce qui est sûr, c'est que la forte diminution du nombre d'équipes de bowling témoigne, là encore, de la disparition d'une forme de capital social »[25]. Enfin, le second sous-groupe joue tout de même un rôle de régulateur social, car il permet de faire le lien entre dominants et dominés, en opérant un contrôle social très élevé sur les derniers. Ainsi, un membre de la troisième catégorie faiblement doté en capital symbolique va être parfois très loin des exigences sociales et de rationalité propres aux deux premières catégories. Cependant, le contrôle implicite de la seconde catégorie (avec une captation de la parole) sur les discours de la troisième, va permettre à la première d'intégrer socialement la troisième dans le groupe. Ici, c'est l'aspect du contrôle social qui permet le développement du capital social de l'ensemble du groupe. Il

[24] Bourdieu Pierre, « Le capital social. Notes provisoires », *in* Bevort Antoine, Lallement Michel *(dir.)*, *Le capital social, performance, équité et réciprocité*, « Éditions la découverte/M.A.U.S.S. », Paris, 2006, p. 33.
[25] Putnam Robert, « Bowling alone : le déclin du capital social aux Etats-Unis », *in* Bevort Antoine, Lallement Michel *(dir.)*, *Le capital social, performance, équité et réciprocité*, « Éditions la découverte/M.A.U.S.S. », Paris, 2006, p. 41.

faut enfin noter que ce contrôle social peut s'avérer être très violent vis-à-vis du troisième sous-groupe qui ne trouve pas de lieux d'écoute, même si l'expression de tous est ouverte en pratique. Ceci se matérialise dans la construction des débats qui vise à écarter les paroles jugées incohérentes par le reste du groupe. Pour conclure cette sous-partie, il nous semble important d'aborder la place du chercheur dans le cadre d'une observation participante. La méthode consiste à se présenter le plus honnêtement possible aux agents, en précisant sa situation de doctorant français venu observer les initiatives populaires suisses (cette première phase permet d'obtenir un statut social assez élevé puisqu'elle nous donne l'opportunité d'être vus comme un expert de la sphère politique) ; puis, en expliquant son intérêt pour le revenu de base, afin d'être accepté comme citoyen engagé et potentiel militant (cette phase vise plutôt le premier groupe). Cette schizophrénie du chercheur n'est pas si difficile à affronter lorsque nous le considérons comme un agent politique à part entière : finalement la figure du chercheur communique parfaitement avec la figure du militant. Cependant, pour le bon fonctionnement de son travail le chercheur a besoin de distance pour comprendre et analyser les mécaniques du pouvoir à l'œuvre. Enfin, la position du doctorant se situe parfaitement dans la seconde catégorie, car pour des raisons contextuelles l'engagement ne peut être celui des militants du premier cercle, et le statut d'intellectuel l'écarte obligatoirement de la troisième catégorie.

- *Les citoyens au capital symbolique faible*

Ces militants de la dernière heure sont souvent attirés par les médias traditionnels et sociaux dans le giron de la campagne pour le RBI. Sur le plan communicationnel les militants du RBI ont été très performant pour diffuser le sujet dans l'espace public, ce qui a permis d'attirer de nouvelles forces militantes pas nécessairement habituées à la vie associative politique. Leur type d'engagement est différent de la première et de la deuxième catégorie. En effet, sur un court terme (1 ou 2 mois) les personnes de la troisième catégorie imitent parfaitement les codes militants de la première catégorie. Ce mimétisme déborde parfois d'énergie ce qui provoque des désaccords entre les « anciens » et les « nouveaux » dans le groupe. En effet, on ressent une certaine fatigue chez les militants de la première heure, lorsque les nouveaux citoyens apportent des idées qui ne sont pas forcément très performantes et neuves. Cependant, le cœur du lien social entre ce troisième sous-groupe et le premier sous-groupe se retrouve dans la pratique, sur le terrain de l'action. De ce fait, il se crée un capital social commun entre ces deux types d'agents, qui met de côté le second sous-groupe. Toutefois, cette alliance et cette mutualisation des ressources est limitée par la compréhension du jeu politique : lorsqu'il s'agit d'un combat pour le RBI dans le cas des anciens militants, souvent le RBI sert de prétexte aux nouveaux militants pour participer à une aventure politique qui se veut plus vaste. Bien souvent, les citoyens engagés récemment ont un discours plus radical envers le système et souhaite une rupture immédiate, alors que les militants engagés dans différentes luttes depuis plusieurs années ont tendance à stigmatiser l'usage d'une potentielle violence en politique et à rester dans le carcan de la légalité. Dans cette étude de cas, la durée de l'engagement militant est un facteur essentiel dans la composition du capital social au sein du groupe. En effet, Bernard, militant depuis plus de 40 ans, s'est engagé pour l'initiative depuis le début, par ailleurs, il a participé et va participer à d'autres campagnes d'initiatives aux thèmes similaires. Bernard fait donc parti du premier cercle, toutefois, il n'interagit pratiquement pas avec le second sous-groupe, il est en bas de l'échelle du premier cercle, car il n'occupe pratiquement pas les fonctions de représentation dont nous avons fait mention précédemment. Néanmoins, son ancienneté et son expérience lui donne une légitimité auprès des membres de la première catégorie, Bernard a réussi à capter des capitaux et des ressources propres au milieu militant que peu de personnes possèdent dans

le groupe. À l'échelle du groupe, il est en situation de monopole sur de nombreux domaines d'action (impression des affiches, distribution des tracts, vente des drapeaux, installation des stands, etc), il détient en grande partie le capital économique du groupe, il est donc en position de force vis-à-vis des militants du troisième et du second sous-groupe. Ainsi, malgré un capital symbolique faible, son capital social et économique au sein du groupe fait une différence énorme. Désormais, prenons l'exemple de Sven arrivé plus tardivement (début Mars 2016) : il s'agit d'une personne d'origine étrangère en manque de repère identitaire. Il est donc à le recherche d'un lien social fort pour lutter contre l'isolement dans un pays qui rejette de plus en plus la figure de l'étranger. Au début de son investissement, Sven n'est pas pris au sérieux par les deux autres sous-groupes, cependant son engagement régulier sur le terrain, lui a permis d'acquérir la confiance des membres de la première catégorie. Là encore il s'est opéré un échange de deux types de capital social, Sven est venu chercher du lien social et dans le même temps le premier cercle avait besoin de ressources humaines pour mener à bien la campagne. Peu à peu Sven s'est imposé et a été intégré pleinement dans le groupe, contrairement à des personnes peut-être mieux dotées en capital symbolique, mais plus récente dans l'organisation. Si nous résumons ces deux derniers exemples, nous voyons que Sven a besoin d'un lien social, alors que Bernard n'est pas en demande de ce capital social. Ce constat fait toute la différence, car le besoin fondamental de Sven le place d'office dans une relation complétement asymétrique par rapport à Bernard par exemple. « Des sociologues américains d'obédience néotocquevillienne ont récemment mis en évidence un spectre assez large d'indices concrets tendant à démontrer que la qualité de la vie en société et le degré d'efficacité des institutions sociales (et cela, pas seulement aux Etats-Unis) dépendent pour une grande part des critères d'engagement civique ainsi que des réseaux de contact qui en découlent »[26], ici Putnam met en évidence l'importance du lien social dans le bon fonctionnement de la société. Certains individus exclus socialement vont chercher à reconstituer leur capital social dans un lien social extrêmement fort. L'exemple le plus criant de cette propension est la pente du communautarisme. Là où Putnam mobilise les théories d'Alexis de Tocqueville pour expliquer les dangers du repli dans la sphère privée en démocratie, nous pourrions mobiliser les écrits d'Émile Durkheim[27]. Le père fondateur de la sociologie française, explique parfaitement les conséquences du passage de la solidarité mécanique (présente dans les sociétés traditionnelles) à la solidarité organique (présente dans les sociétés modernes). Les agents de la troisième catégorie sont tous concernés par le phénomène selon lequel la perte de repères due à la société moderne, les pousse à chercher une solidarité mécanique pourtant en perte de vitesse. Pour prolonger cette idée, c'est le besoin de reconnaissance qui pousse les individus du troisième sous-groupe à entrer dans la position du dominé vis-à-vis des dominants du groupe.

Le capital social en trois dimensions

Le capital social est lié à d'autres capitaux, il ne fonctionne pas de façon autonome, « Ce qui signifie que, quoiqu'il soit relativement irréductible au capital économique et culturel possédé par un agent déterminé ou même par l'ensemble des agents auxquels il est lié (…), le capital social n'en est jamais complétement indépendant du fait que les échanges instituant l'inter-reconnaissance supposent la re-connaissance d'un minimum d'homogénéité « objective » et qu'il exerce un effet multiplicateur sur le capital possédé en propre »[28].

[26] *Ibid*., p. 36.
[27] Durkheim Émile, *De la division sociale du travail*, « Presses électroniques de France », Paris, 2013 (1893), pp. 365.
[28] *Op. cit*., Bourdieu, p. 32.

Autrement dit, le capital social est le lien entre les autres capitaux, le capital social est un vecteur de socialisation permettant aux agents d'acquérir de nouveaux capitaux économiques ou culturels. Par notre étude de cas, nous avons démontré que le capital social et le capital symbolique pouvaient varier en fonction de l'espace où ils s'inscrivent. En effet, une personne dotée d'un capital social important dans son monde professionnel, sera peut-être doté d'un capital social très réduit dans l'univers du militantisme. Ainsi, le lieu et le temps de la campagne politique en démocratie directe a un effet sur la constitution du capital social. De ce fait, le capital symbolique se trouve touché et l'entrée dans un nouveau groupe peut complétement modifier la position d'un agent dans la hiérarchie sociale à différents niveaux sociétaux (micro, mezzo, macro). Maintenant que nous avons établi notre typologie d'agents au sein du groupe en charge de la campagne en faveur de l'initiative populaire pour le RBI, nous allons pouvoir dégager des types de capital social. À l'instar de certains auteurs nous allons proposer une lecture du capital social en trois dimensions : « Janine Nahapiet et Sumantra [1998] proposent par exemple, d'appréhender le capital social à l'aide d'une triple dimension : structurelle (les supports institutionnels des relations sociales), relationnelle (le respect, l'amitié, la confiance…) et cognitive (les représentations, les interprétations communes) »[29]. Néanmoins, nous souhaitons mettre en lumière une typologie structuraliste du capital social, contrairement au modèle précédent qui en propose une vision essentialiste. Au sein de notre raisonnement limité à la partie empirique nous avons traité d'un capital social vis-à-vis de l'intérieur du groupe et d'un capital social dirigé vers l'extérieur de l'organisation. Nous avons l'ambition d'englober indistinctement ces deux espaces du capital social dans notre tentative de classification. Les trois dimensions du capital social que nous relevons de notre observation participante sont les suivantes :

- *La dimension quantitativement extensive*

Il s'agit d'un capital social au lien social faible, mais aux frontières très larges. Ce type de capital social ouvre les portes de nombreux univers sociaux et à différentes catégories sociales. En ce qui concerne notre étude de cas, c'est par exemple, la capacité à mobiliser un grand nombre de personnes sur un événement. Nous ne connaissons pas forcément beaucoup de personnes, mais nous sommes reconnus et notre capital social nous permet de faire appel à une ressource quantitative. Il s'agit notamment de la relation sociale qui est à l'œuvre entre la première et la troisième catégorie. Un autre exemple pourrait prendre appui sur les listes d'amis des réseaux sociaux ou sur les listes de mail, qui permettent de transmettre une information à un grand nombre de personnes sans pour autant être très proche de ces personnes.

- *La dimension qualitativement extensive*

Il s'agit d'un capital social au lien social faible, mais muni d'une capacité de recrutement spécifique très performante. Nous sommes ici dans un lieu intermédiaire de l'hétérogénéité et de l'homogénéité sociales. En effet, dans ce cas de figure l'agent pourra faire appel à une autre entité dotée de capitaux et de ressources spécifiques étant porteurs de capital hautement symbolique. Dans le cadre du RBI, c'est par exemple Ralph qui demande les services d'un élu, d'un spécialiste de la santé, d'un économiste pour animer les temps de la campagne publique. Lorsque le groupe a besoin d'une ressource dont il ne dispose pas il utilise un

[29] Lallement Michel, « Capital social et théories sociologiques », *in* Bevort Antoine, Lallement Michel *(dir.)*, *Le capital social, performance, équité et réciprocité*, « Éditions la découverte/M.A.U.S.S. », Paris, 2006, p. 83.

certain type de capital social lui permettant de s'octroyer une entité en capacité de donner cette ressource manquante. Un autre exemple, peut être mobilisé dans le monde médiatique lorsqu'un expert scientifique est invité sur un plateau de télévision pour donner son avis.

- *La dimension intensive*

Il s'agit d'un capital social au lien social fort, il est de tout autre ordre que les précédents capitaux sociaux. Cette dimension est caractérisée par un milieu social extrêmement homogène. En ce qui concerne la composition du groupe en faveur du RBI, l'exemple incontournable de cette dimension est bien évidemment la première catégorie où les agents partagent des modes de vie, des normes sociales et des principes communs depuis plusieurs années. La confiance et plus particulièrement la reconnaissance entre les agents sont très fortes. Les échanges de capitaux sont très fluides et la solidarité est instinctive. Nous retrouvons ce type d'exemple dans les groupes partageant une forte identité commune, souvent de petite taille et avec une interaction constante entre les agents.

Conclusion

Nous avons eu l'occasion de constater que différentes pratiques de la politique s'affrontaient au sein d'un même groupe. La fin commune de la victoire du RBI en Suisse n'est pas suffisante pour uniformiser les différentes conceptions de l'engagement et pour lutter contre la division des rôles au sein d'un groupe implicitement hiérarchisé. En fonction du type de capital social mobilisé l'engagement dans le groupe sera très différent. L'usage du capital quantitativement extensif pousse à un engagement militant dans ses formes classiques, car en mobilisant un grand nombre de personnes, un rapport de force se construit dans la société. En ce qui concerne le capital social qualitativement extensif il correspond à un engagement en mutation qui fait référence à un investissement plus ponctuel : « je participe à la campagne, mais à la périphérie du groupe ». La troisième version du capital social nous montre un visage convivial et peut-être même familial du monde politique. Cependant, cette modalité de construction sociale est très hermétique à l'hétérogénéité, nous nous retrouvons rapidement dans l'entre soi militant qui n'accepte pas l'évolution de l'engagement en politique.

Bibliographie

Ouvrages

Bevort Antoine, Lallement Michel *(dir.)*, *Le capital social, performance, équité et réciprocité*, « Éditions la découverte/M.A.U.S.S. », Paris, 2006, pp. 336.

Bourdieu Pierre, *La distinction, critique social du jugement*, « les éditions de minuit », Paris, 1979, pp. 672.

Durkheim Émile, *De la division sociale du travail*, « Presses électroniques de France », Paris, 2013 (1893), pp. 365.

Kriesi Hanspeter, *Les démocraties occidentales. Une approche comparée*, « Economia », Paris, 1994, pp. 491.

Lijphart Arend, *Democracy in plural societies : a comparative exploration*, « Yale University Press », Yale, 1977, pp. 248.

Papadopoulos Yannis, *Les processus de décision fédéraux en Suisse*, « L'Harmattan », Paris, 1997, p. 192.

Ponthieux Sophie, *Le capital social*, « Éditions la découverte », Paris, 2006, pp. 128.

Tocqueville (de) Alexis, *De la démocratie en Amérique I*, « Gallimard », Paris, 1986 (1835), pp. 631.

Tocqueville (de) Alexis, *De la démocratie en Amérique II*, « Gallimard », Paris, 1986 (1840), pp. 471.

Chapitres d'ouvrages

Bourdieu Pierre, « Le capital social. Notes provisoires », *in* Bevort Antoine, Lallement Michel *(dir.)*, *Le capital social, performance, équité et réciprocité*, « Éditions la découverte/M.A.U.S.S. », Paris, 2006.

Lallement Michel, « Capital social et théories sociologiques », *in* Bevort Antoine, Lallement Michel *(dir.)*, *Le capital social, performance, équité et réciprocité*, « Éditions la découverte/M.A.U.S.S. », Paris, 2006.

Ponthieux Sophie, « Usages et mésusages du capital social » *in* Bevort Antoine, Lallement Michel *(dir.)*, *Le capital social, performance, équité et réciprocité*, « Éditions la découverte/M.A.U.S.S. », Paris, 2006.

Putnam Robert, « Bowling alone : le déclin du capital social aux Etats-Unis », *in* Bevort Antoine, Lallement Michel *(dir.)*, *Le capital social, performance, équité et réciprocité*, « Éditions la découverte/M.A.U.S.S. », Paris, 2006.

Articles

Lazega Emmanuel, Lebeaux Marie-Odile, « Capital social et contrainte latérale », *Revue française de sociologie,* 1995, pp. 759-777.